

TABLE DES MATIERES

Page

	Introduction du président de la section CAS Chaussy	2
1	Résumé du dossier	3
2	La Cabane CAS Tracuit	4
2.1	son histoire, sa situation actuelle	4
2.2	quelques chiffres, de 2003 à 2011	5
2.3	la section CAS Chaussy	5
2.4	Tracuit, une étape alpine essentielle	5
3	Les attentes des hôtes de la cabane, celles des gardiens	6
4	Les cabanes du CAS aujourd'hui	6
5	Le projet de la nouvelle cabane CAS Tracuit	7
5.1	implantation	7
5.2	construction	8
5.3	énergie	9
6	Ressources engagées pour la réalisation du projet	9
6.1	ressources internes	9
6.2	ressources externes	9
7	La campagne de recherche des fonds	10
8	Le planning de réalisation du projet	10
9	Coût, rendement et financement de la nouvelle cabane	11
10	Plan financier et parts de financement	11
11	Demande de soutien	12
12	A qui profitera la nouvelle cabane?	13
13	Conclusion	13
14	Annexes	13
15	Coordonnées des responsables du projet RCT	14

Une recherche de fonds ambitieuse pour le Renouveau de la Cabane Tracuit "RCT"

En guise d'introduction je commencerai par citer Confucius:

"...Celui qui déplace la montagne, c'est celui qui commence à enlever les petites pierres"

Au moment où bat son plein la recherche des fonds indispensables au RCT, les petites pierres ont été évacuées par les membres de la section. Suite aux nombreux succès déjà obtenus il reste à la section à déplacer le solde de la montagne des fonds nécessaires. C'est l'objet de notre demande de soutien.

L'aventure de la construction d'une nouvelle cabane n'est pas le fruit d'une idée farfelue ou celle d'un goût de luxe ou de confort exagéré. En effet, d'une part la cabane actuelle ne répond plus aux normes d'hygiène et de cohabitation, ceci même pour une cabane de haute montagne, et d'autre part la perception et les attentes des montagnards évoluent comme change en permanence la société. Pour preuve, des demandes précises et insistantes sont transmises régulièrement à la section.

C'est pourquoi, après étude des différentes possibilités de transformation de la cabane actuelle, nous avons finalement décidé de construire une nouvelle cabane sur la base d'un concours d'architecture. Ceci afin de pouvoir offrir à cet endroit magnifique, porte d'entrée à plusieurs 4000 des Alpes valaisannes, un objet emblématique et ambitieux, parfaitement adapté à notre époque et au futur. Une réalisation qui sera certainement la plus importante du genre en Suisse dans ces prochaines années !

Cependant Tristan Bernard disait:

"...L'argent n'a pas d'odeur, mais à partir d'un million il commence à se faire sentir."

C'est la raison pour laquelle je vous invite, avec reconnaissance, à poursuivre la lecture des pages suivantes et à soutenir notre projet.



Raymond Tanniger
Président CAS Chaussy

1. Résumé du dossier

La Cabane Tracuit (3'256m, VS) a 82 ans. Ne pouvant plus être modernisée, elle doit être remplacée dès 2013 par une nouvelle cabane située au même endroit.

Tracuit est l'une des cabanes les mieux fréquentées de Suisse. Propriété de la section Chaussy du Club Alpin Suisse (CAS), elle est en particulier le point de départ idéal pour l'ascension du Bishorn (4'153 m, le « 4'000 des dames ») et l'arête nord du Weisshorn (4'505 m).

Les attentes des hôtes des cabanes de montagne ont beaucoup évolué ces dernières années. Il en est de même des cabanes du CAS elles-mêmes, désormais mieux équipées et dont le fonctionnement est plus respectueux de l'environnement. Et les cabanes sont des outils indispensables à la pratique de l'alpinisme.

Le projet du renouveau de la cabane Tracuit "RCT" répond aux exigences actuelles et aux nouvelles normes ; il est à la fois simple et performant tout en étant spectaculaire. Il est actuellement le plus important projet du CAS sur le territoire national.

Pour réaliser ce fascinant projet, la section Chaussy compte, outre sur ses propres ressources, sur le soutien du comité central du CAS, des cantons du Valais et de Vaud, de communes vaudoises et valaisannes concernées par les activités de la section, de la Loterie Romande, de plusieurs fondations et organismes, de parrains prestigieux, d'entreprises, sponsors, mécènes et nombreux privés.

Le planning place la construction principale de la nouvelle cabane dès 2012 et son inauguration en 2013. L'année 2013 étant celle du 150^{ème} du CAS qui compte plus de 135'000 membres.

Le plan financier de construction totalise actuellement CHF 5'050'000. À ce jour les dernières soumissions rentrent et il manque encore un peu plus de CHF 320'000 à ce financement. Un financement que le maître d'ouvrage se démène aujourd'hui comme hier à boucler.

Le présent dossier était notre demande d'un soutien au RCT. Le tourisme et l'économie de montagne suisse seront revitalisés par le RCT. De plus, cette réalisation apportera certainement une image dynamique aux différents partenaires qui l'ont soutenue, à la Suisse et au Valais en général.

Le RCT bénéficiera avant tout à ses hôtes, alpinistes et randonneurs de toutes générations provenant de Suisse et du Monde entier. Les exploitants de la cabane, la section CAS Chaussy et l'économie régionale en seront également bénéficiaires. Les noms des personnes, autorités, entreprises, fondations et organismes qui soutiennent le projet seront communiqués. Soutenir ce projet leur permettra d'avoir une image publique associée aux sports de montagne, activités astreignantes mais saines, naturelles et modernes, exemplaires à plus d'un titre.

L'enjeu de ce projet est simple : poursuivre aujourd'hui la tâche des anciens, soit offrir à Tracuit un refuge essentiel, mais conçu en fonction de l'évolution des connaissances et de la société, pour l'avenir.

2. La cabane CAS Tracuit

2.1 Son histoire, sa situation actuelle

La cabane Tracuit est située à 3'256 m, sur le col du même nom, passage entre les Vals d'Anniviers et de Turtmann. Elle a été inaugurée les 14 et 15 septembre 1929, avec 12 places ; elle a donc eu 80 ans en 2009. Construite grâce au mécène Joseph Baumgartner et le soutien du Club Alpin Suisse (CAS), elle fut ensuite agrandie à plusieurs reprises, soit en 1938 passant à 55 places, en 1968 (80 places), en 1980 avec 140 places serrées, ramenée plus tard à 120 places. Entretien et améliorée régulièrement depuis lors avec la construction d'un bûcher en 1987, de toilettes et d'une installation solaire en 1989, la pose de nouvelles citernes pour de l'eau courante dans les années nonante, la cabane enregistre une dernière extension – un dépôt greffé au bûcher – en 2003. L'inscription du droit de superficie au Registre Foncier de la parcelle de la cabane ne date cependant que de 2005.

Ses agrandissements successifs ont cependant abouti à une disposition peu fonctionnelle des différents locaux de la cabane ; cette situation rend difficile le travail du gardien et de son équipe et péjore le confort des hôtes. Ainsi, par exemple, 3 dortoirs accueillent 110 personnes, la cuisine et les locaux annexes sont trop exigus en fonction de la capacité de la cabane, la salle à manger ne permet pas un seul service des repas s'il y a plus de 70 personnes présentes, le local d'entrée est trop petit en toutes saisons, les dortoirs et les toilettes ne répondent plus à l'attente et aux normes d'aujourd'hui, les locaux de service manquent pour sécher et stocker le matériel et l'équipement des alpinistes et des randonneurs, il n'y a pas de réservoir d'eau hors gel, etc. etc.



C'est pour résoudre globalement toutes ces questions que la section Chaussy a, en collaboration avec le Comité Central du CAS, décidé de lancer en 2008 le concours d'architecture aboutissant au superbe projet de la nouvelle cabane Tracuit !

2.2 Quelques chiffres, de 2003 à 2011

La cabane Tracuit est l'une des cabanes de haute montagne les mieux fréquentées de Suisse, elle est située entre la 5^{ème} et la 8^{ème} position selon les années. Elle a enregistré de 5'200 à 6'600 nuitées annuelles - chiffres fluctuant selon les conditions - de 2003 à 2011. En 2011 ce sont tout juste 5'000 nuitées, chiffre péjoré par une conjoncture difficile dès 2010.

Les chiffres d'affaires bruts de la cabane sont en forte progression pendant la même période, passant de moins d'environ CHF 200'000 à plus de CHF 400'000 (2009).

2.3 La section CAS Chaussy

En décembre 1917, 21 fervents membres du CAS sont réunis pour l'assemblée constitutive d'une sous-section de la section des Diablerets, nommée Chaussy, afin de réunir les amoureux de la montagne issus de la région d'Aigle- Bex- Leysin- Les Ormonts.

La vitalité de la sous-section incita son comité à proposer, déjà à l'Assemblée Générale du 16 décembre 1919, de devenir une section indépendante du CAS. Cela fut entériné à cette date.

De 1920 à 1924 fut créée une sous-section de Chaussy, nommée Argentine, regroupant les intérêts de la région de Bex. Depuis 1925 la section Argentine est indépendante.

En 1968, lors du cinquantième, la section comptait 266 membres.

La section Chaussy possède la cabane Tracuit, celle des Diablerets (2'485, VD) et le refuge Chalin (2'595 m, VS) sous l'égide du CAS, ainsi que le chalet de Roseyres (1'685, VD).

La section compte actuellement 576 membres. Elle possède une très bonne réputation pour toutes ses activités liées aux sports de montagne et un groupe OJ-AJ dynamique.

2.4 Tracuit, une étape alpine essentielle

La cabane Tracuit est le point de départ idéal pour les ascensions du Bishorn (4'153 m), le très fréquenté « quatre mille des dames », l'exigeante arête nord du Weisshorn (4'505 m), la Tête de Milon et les Diablons. Située entre les cabanes d'Arpittetaz et de Turtmann, on y accède en général depuis Zinal (env. 3 – 5h en été, 6 – 8h à skis en hiver et au printemps). Au cœur des Alpes valaisannes, Tracuit est située au tiers de la « Haute Route Impériale » reliant Chandolin à Ferpècle et à mi-parcours du « Tour du Ciel » reliant Zermatt à St-Niklaus. La cabane Tracuit est ainsi pour les alpinistes et les randonneurs, sans aucun doute, une étape alpine majeure et essentielle.



3. Les attentes des hôtes de la cabane, celles des gardiens

Les attentes des hôtes de la cabane sont aujourd'hui, généralement, fort différentes que ce qu'elles étaient dans le passé. L'alpinisme et la randonnée sont devenus des activités sportives plus populaires qu'autrefois, amenant des hôtes en grand nombre – souvent inexpérimentés - dans les cabanes de haute montagne. La cabane Tracuit est également concernée par cette évolution. Les hôtes qu'elle accueille ont en particulier une forte attente pour :

- des locaux d'accueil et des couchettes confortables, pour se reposer et passer une nuit réparatrice
- une restauration de qualité, dont des repas du soir et du matin revigorants, c'est important pour la bonne forme nécessaire à l'ascension projetée
- des installations sanitaires répondant aux normes modernes et aux questions environnementales
- des locaux de service disposant de suffisamment de place pour le matériel et l'équipement des alpinistes, ceci aussi bien en saison d'été que d'hiver.

Or, dans la configuration actuelle de la cabane, ses installations et son équipement existant répondent difficilement à l'attente des hôtes. Ceci même avec un engagement sans faille et considérable du gardien et de son personnel.

Quant à eux, gardien et personnel de la cabane, ils attendent en particulier une cuisine plus vaste et mieux équipée, des locaux de stockage annexes plus pratiques, des installations techniques (eau, électricité, chauffage) davantage performantes, des locaux privés plus confortables, ceci afin d'optimiser leur travail et rendre le séjour à la cabane moins rude.

4. Les cabanes du CAS aujourd'hui

Le Club Alpin Suisse entreprend depuis plusieurs années des efforts considérables pour moderniser son infrastructure, améliorer le confort des hôtes de nos cabanes ainsi que les conditions de travail de nos gardiens ; ces missions nous tiennent à cœur. Les temps où les alpinistes devaient emporter entièrement eux-mêmes, en plus du matériel d'escalade de quoi se chauffer et manger, sont définitivement révolus.

À souligner que les cabanes de montagne sont l'un des outils indispensables à la pratique et à la sécurité des activités et sport de montagne.

Nous avons le privilège de gérer un patrimoine de plus de 150 cabanes et bivouacs au milieu de paysages époustouflants, loin de tout réseau d'approvisionnement en eau et énergie. Nous en profitons pour jouer un rôle d'avant-garde dans l'écologie et la technique du bâtiment. Développement et mise en place de toilettes sèches, production autonome d'énergie, utilisation de sources d'énergie renouvelables, récolte et filtrage de l'eau pluviale : ce ne sont que quelques exemples des défis que nous relevons.

Ces chantiers sont situés souvent à plus de 3'000 mètres d'altitude, accessibles qu'en hélicoptère, à conduire dans des conditions météorologiques extrêmes: comme tous les privilèges, le nôtre aussi a son prix. Malgré la rationalité et la simplicité qui caractérisent nos cabanes, les conséquences financières sont importantes.

Toutes nos constructions d'une certaine envergure ne peuvent être réalisées sans la générosité et l'engagement financier de personnes, fondations et institutions qui partagent notre but. En tant que Non-Profit-Organisation nous ne visons pas une rentabilité maximale de nos cabanes, notre but est autre : permettre également aux générations futures de découvrir, dans un paysage alpin intact, l'amour de la montagne.

Le projet de Tracuit est actuellement le plus important des chantiers prévus ces prochaines années pour les cabanes du Club Alpin Suisse.

Texte de Ulrich Delang, responsable du secteur Cabanes au comité central du CAS

5. Le projet de la nouvelle cabane CAS Tracuit

Le projet « Madame est servie », œuvre du bureau d'architectes Savioz & Fabrizzi, de Sion, a obtenu le 1^{er} prix du concours d'architecture organisé pour le renouvellement de la cabane CAS Tracuit. Il a été retenu pour la simplicité des solutions proposées, son architecture et son intégration au site. La nouvelle cabane Tracuit disposera de 116 places, de 5 dortoirs de 4 couchettes, 6 dortoirs de 12 couchettes et d'un grand dortoir de 24 couchettes, de locaux privés pour le gardien et son équipe, d'un système éprouvé de toilettes sèches, d'une citerne d'eau hors gel, des techniques les plus modernes - sans sophistication - pour résoudre les questions énergétiques et écologiques.



5.1 implantation

Ce site particulier entre la falaise et le glacier a défini la position et la forme de la nouvelle cabane, elle est construite en longueur sur l'arête de la falaise en s'adaptant à la topographie.

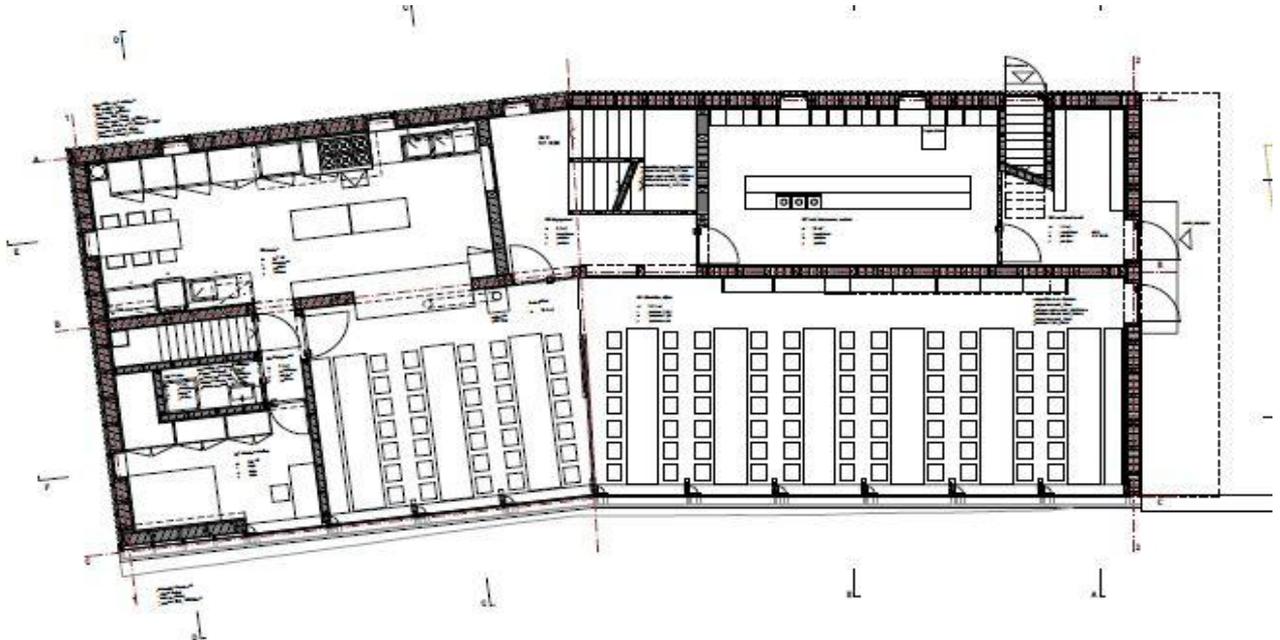
La façade sud en prolongation de la falaise fonctionne comme un grand capteur solaire, elle est couverte de vitrages et de panneaux solaires afin de profiter au maximum de l'énergie solaire. Les autres façades seront protégées par une enveloppe métallique.

Depuis le réfectoire les occupants jouissent d'une vue imprenable sur de nombreux 4'000 m des Alpes valaisannes.

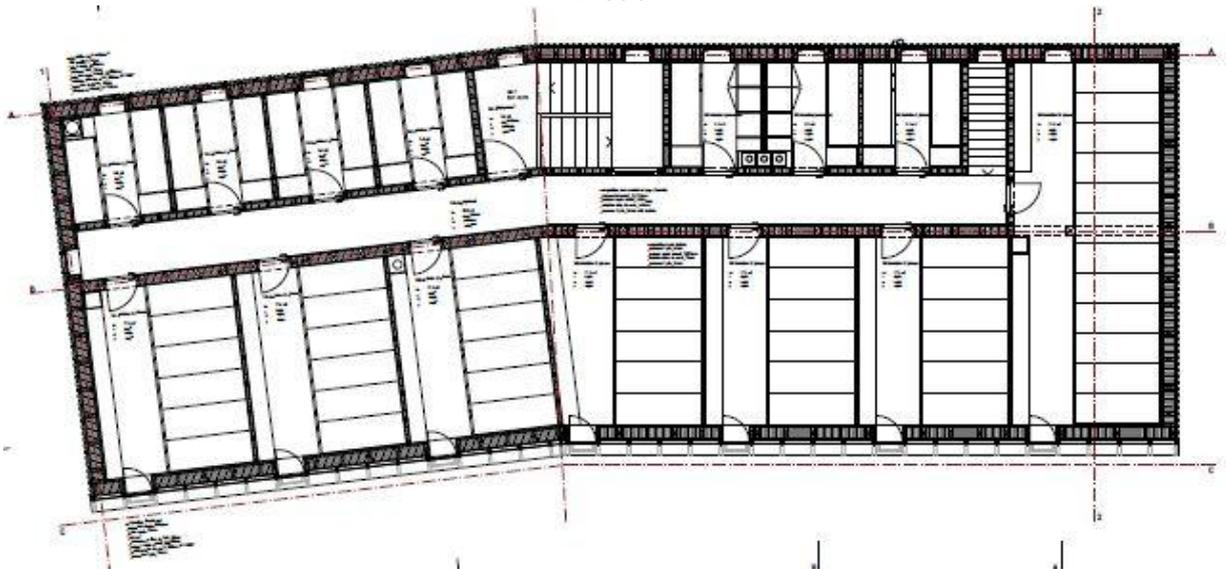
La cabane existante devenue obsolète et gourmande en énergies sera démontée à la fin des travaux. La base du mur sud sera conservée comme vestige, permettant aussi de délimiter la terrasse et constituant une protection au vent pour les utilisateurs.

5.2 Construction

Niveau 0



Niveau 1



La maçonnerie est réduite au minimum, uniquement pour l'exécution des fondations, qui seront ponctuelles et renforcées à l'aide de micro-pieux.

L'ensemble de la structure porteuse est en bois. Les éléments de murs et de planchers composés de poteaux/poutres, isolation et revêtements sont préfabriqués en atelier et héliportés pour être assemblés sur le site. Un bardage en tôles métalliques protège la toiture et les façades.

Les ouvertures sont exprimées de manière ponctuelle sur les façades est, ouest et Nord, deviennent plus généreuses au sud où elles cohabitent avec des capteurs solaires.

Grâce à la préfabrication le montage de la cabane durera une saison. Durant le chantier, la cabane existante accueillera les hôtes habituels ainsi que les ouvriers de la construction.

5.3 énergie



A l'aide de sa grande surface de capteurs ou de vitrages au sud, le bâtiment profite au maximum du rayonnement solaire.

L'énergie solaire passive qui entre au travers du vitrage du réfectoire le jour contribue au chauffage de la cabane. L'étage supérieur est équipé de panneaux photovoltaïques et de capteurs thermiques pour l'énergie solaire active.

La forme compacte du bâtiment ainsi qu'une isolation de façade performante permettent de réduire les pertes thermiques.

Une ventilation low-tech permet de récupérer l'importante chaleur émise par les occupants tout en assurant un confort accru.

6. Ressources engagées pour la réalisation du projet

6.1 Ressources internes.

Depuis près de sept ans des discussions, des esquisses de projets, mais aussi des demandes concrètes convergent vers le comité de la section CAS Chaussy. C'est en 2006 que ce dernier approuve l'idée d'un renouveau de la cabane Tracuit "RCT". Un important travail de développement est fourni, il permet d'élaborer le règlement du concours d'architecture. Le secteur des cabanes du comité central, à Berne, apporte expérience et soutien technique.

Le responsable des cabanes de la section dirige la commission technique et celle de recherches des fonds. Soulignons que le gros volume de travail fourni par les volontaires de la section pour ce projet est entièrement bénévole.

6.2 Ressources externes

À ce jour les ressources externes sollicitées ont apporté à la section des aides ponctuelles au projet. Le RCT bénéficie en particulier du parrainage prestigieux de MM. Bruno Bagnoud, Pascal Couchepin, et Simon Epiney. Les relations existantes avec les autorités cantonales et communales, les offices du tourisme concernés, etc. s'intensifient. La section s'est fait davantage connaître et a présenté le projet de la nouvelle cabane au public via les médias et à différentes occasions, par exemple lors du festival du film alpin des Diablerets.

La prospection a également pour objectif de mieux faire connaître le projet du RCT, afin que la recherche de fonds soit reconnue dans tous les cercles et couronnée de succès. Plusieurs autorités, organismes, fondations, entreprises, communes vaudoises et valaisannes et de très nombreux privés soutiennent déjà généreusement le projet.

7. La campagne de recherche des fonds

La recherche des fonds a débuté en 2007, par la distribution d'un papillon adressé aux membres de la section, à leurs amis, aux notaires vaudois et valaisans, pour solliciter des dons. En 2008, sont lancées des « parts sociales », de CHF 100, d'abord dans le cercle restreint des membres de la section, puis plus largement et y compris auprès de nombreuses communes vaudoises et valaisannes. Ces actions ont rapporté plus de CHF 200'000 à ce jour et elles se poursuivent.

Il est cependant apparu rapidement que la recherche ciblée et intensive des fonds ne pourrait de fait démarrer véritablement qu'avec le projet abouti pour le renouveau de la cabane et son plan de financement.

Ainsi, une première étape a été franchie à fin 2008 avec le concours d'architecture et le choix du projet « Madame est servie » du bureau d'architectes Savioz & Fabrizzi, de Sion. La seconde étape, de développement du projet retenu et de son coût approximatif, s'est faite courant 2009 avec les architectes et la commission des cabanes du comité central du CAS. La troisième étape a débuté en mai 2010 avec le lancement par la section de l'étude du projet définitif. La véritable campagne de recherche de fonds a démarré à fin 2009 et elle se poursuit intensivement désormais. Celle-ci s'articule sur quatre axes principaux :

- les pouvoirs publics valaisans et vaudois
- les fondations et organismes privés et publics soutenant un tel projet
- les entreprises, mécènes et sponsors
- les donateurs privés

Naturellement, les pouvoirs publics ont été sollicités en priorité et ils soutiennent très clairement le projet, comme 11 communes accordant plus de CHF 70'000. En effet, il nous importait d'être légitimés et soutenus par eux avant que nous nous adressions aux organismes suivants. Actuellement, le financement assuré du projet, calculé à CHF 5'050'000, se monte à CHF 4'726'497, y compris les prêts sans intérêt et bancaire traditionnel. Le détail de cette situation figure en page 12 du présent dossier.

8. Le Planning de réalisation du projet

2005-2006	Premières discussions, idées, esquisses
2006-2009	Comité de construction, études internes, concours d'architectes, recherches de fonds à l'interne, relevés topologique et géologique. Affinage du projet avec les architectes, préparation du plan financier
Dès fin 2009	Demandes de recherches de fonds aux institutions, aux organismes privés et publics, aux fondations, aux entreprises, aux sponsors, etc., ceci jusqu'au bouclage du plan de financement
7 mai 2010	Libération du crédit d'études par l'assemblée générale de la section
Été-Automne 2010	Elaboration du projet définitif par architectes et ingénieurs
11 novembre 2010	Mise à l'enquête publique
17 février 2011	Autorisations de construire
27 mai 2011	Feu vert définitif de l'assemblée générale de la section
Été-automne 2011	Plans d'exécution et appel d'offres
5 novembre 2011	Votation du subside de 26% du coût par l'AG des présidents du CAS
4 juin 2012	Début de la construction de la cabane
Juin 2013	Fin des travaux, démolition de l'ancienne cabane et inauguration

9. Coût, rendement et financement de la nouvelle cabane

Actuellement, le coût de la nouvelle cabane est calculé à CHF 5'050'000. Ce montant sera encore précisé après l'analyse des dernières soumissions rentrées fin janvier 2012. La section et la commission des cabanes du CAS veillent, en étroite collaboration avec les architectes et bureaux d'ingénieurs mandatés, à optimiser et simplifier le projet afin d'en limiter au mieux le coût final, comme les futurs coûts d'exploitation.

La fréquentation de la cabane et ainsi de son chiffre d'affaires sont en augmentation depuis plusieurs années. Il est certain qu'avec une nouvelle cabane, plus attractive, le chiffre d'affaires record de 2009, à CHF 407'836, a une belle marge de progression dans l'avenir. Ceci même si les exercices 2010 et 2011 sont en retrait pour des raisons conjoncturelles (grosse baisse de l'Euro) et météorologiques particulièrement défavorables.

En 2009, le chiffre d'affaires a déterminé pour la section un rendement net de la cabane de CHF 99'900 et CHF 80'000 ont été attribués au financement du projet. En 2010, le rendement net a été de CHF 79'900 (y compris achat extraordinaire de duvets pour CHF 11'000), en 2011 ce rendement net est de CHF 89'000. Sur ces 2 dernières années, plus de CHF 150'000 du rendement de la cabane sont attribués au financement du RCT.

En 2012, on calcule une attribution au financement du projet comprise entre CHF 80'000 et CHF 90'000. Dès 2013, ce produit permettra de couvrir les charges d'un prêt sans intérêt LPR/VS de CHF 1'250'000 et d'un emprunt bancaire de CHF 200'000. Ces charges annuelles seraient donc couvertes, dès 2013, de la manière suivante :

Attribution nette minimum au financement de la nouvelle cabane :		85'000.00
Amortissement sur 18 ans du prêt sans intérêt LPR/VS :	./.	69'500.00
Intérêts et amortissement de l'emprunt bancaire (calculé à 5%) :	./.	10'000.00
<u>Attribution minimum au fonds de rénovation de la cabane :</u>	<u>./.</u>	<u>5'500.00</u>
Total :		85'000.00

10. Plan financier et parts de financement

10.1 Plan financier

Une fois le concours d'architecte jugé, la section et la Commission des cabanes du CAS ont maintes fois, avec les architectes, œuvré à réduire les coûts en cherchant partout des économies. Les montants ci-dessous sont basés sur les soumissions rentrées ; une attention particulière sera encore portée à chaque centre de frais afin de limiter au maximum tous les coûts de construction et d'équipement. Actuellement, les totaux des centres de frais sont les suivants:

10.1.0 terrain	CHF	0
10.1.1 travaux préparatoires et démontage de la cabane act.	CHF	241'696
10.1.2 bâtiment 1500 fr/ m ³ sia 116	CHF	3'575'571
10.1.3 équipement d'exploitation	CHF	247'712
10.1.4 aménagements extérieurs	CHF	19'000
10.1.5 frais secondaires: concours, taxe assurances, doc.	CHF	219'900
10.1.6 transports hélico	CHF	457'121
10.1.7 réserve	CHF	200'000
10.1.8 ameublement et décoration	CHF	89'000
Total des coûts de construction	CHF	5'050'000

10.2 Parts de financement

La nouvelle construction sera financée en trois parts inégales, soit environ 1/3 de fonds propres, environ 1/3 de subside + prêt sans intérêt + emprunt bancaire classique, et environ 1/3 de contributions publiques et privées. Voici la situation au 31.01.2012 :

Montant total de la réalisation :	CHF	5'050'000
Concours, études, travaux préliminaires payés au 1.01.2011	CHF	250'687
Financement par fonds propres de la section	CHF	180'000
Financement assuré par le fonds des cabanes du CAS	CHF	1'247'464
Parts sociales souscrites par privés et communes VD/VS	CHF	49'100
Parts sociales prises par section CAS extérieure	CHF	1'000
Parts sociales par entreprises	CHF	105'000
Don accordé par la commune d'Aigle	CHF	40'000
Dons accordés par privés et communes VD/VS	CHF	50'786
Don et parts sociales architectes Savioz & Fabrizzi	CHF	49'500
Don des bureaux en charge de l'étude d'impact	CHF	4'000
Don du Club de la cabane Pierredar	CHF	5'000
Don de soutien Sté de développement de Zinal	CHF	500
Don de la Fondation du Centre Patronal Vaudois	CHF	10'000
Don du transporteur hélico	CHF	228'560
Don de Electro-Matériel SA	CHF	10'000
Don de Gétaz-Romang SA	CHF	10'000
Don de Flumroc	CHF	15'000
Sponsoring accordé par AXPO,	CHF	120'000
Don de la Fondation de famille Sandoz	CHF	50'000
Don de la Loterie Romande, organe valaisan	CHF	200'000
Don de la Fondation François-Xavier Bagnoud	CHF	100'000
Subside accordé par le Fonds du Sport VD	CHF	550'000
Financement par prêt sans intérêt LPR/VS	CHF	1'250'000
Financement assuré par emprunt bancaire	CHF	200'000
Montant du financement assuré au 31.01.2012	CHF	4'726'497
Montant du financement restant à dégager	CHF	323'503
Soit, compté de la manière suivante :		
Autres parts sociales par privés et communes VD/VS	CHF	50'900
Autres dons accordés par privés et communes VD/VS	CHF	49'214
Contributions financières de bourgeoisies VD et VS	CHF	25'000
Aide publique programme bâtiments VS	CHF	10'000
Fonds publics ou privés, mécénat, partenariats commerciaux ou sponsoring	CHF	188'389

11. Demande de soutien

La section CAS Chaussy vous présente ici une demande de soutien à ce magnifique projet.

Compte tenu de la situation exceptionnelle et symbolique de la cabane, face à six 4'000 m des Alpes, les autorités, entreprises, organismes et personnes qui la soutienne peuvent en tirer un beau bénéfice d'image.

Les responsables du projet (voir page 14) sont à disposition pour compléter ce dossier et traiter toute question y relative.

12. A qui profitera la nouvelle cabane

Le renouveau de la cabane Tracuit bénéficiera avant tout à ses hôtes, alpinistes et randonneurs de toutes générations, provenant de Suisse et du Monde entier. Il est prouvé qu'une cabane moderne attire des hôtes plus nombreux, cela s'est vérifié ailleurs.

Les jeunes seront particulièrement touchés par cette réalisation, d'une part parce que les activités de montagne sont en plein essor, d'autre part parce qu'elle est conçue pour eux et l'avenir ! Les exploitants de la cabane et la section CAS Chaussy seront aussi bénéficiaires du RCT, le confort et l'accueil s'en trouvant largement meilleur, le travail d'exploitation facilité. L'activité économique de montagne, l'image touristique de la Suisse entière comme celle du Valais en général en seront aussi globalement améliorées. Les partenaires touristiques de la région en bénéficieront également. Grâce à cette réalisation, des emplois seront pérennisés. Les études et travaux de construction eux-mêmes ont donné et donneront du travail en Valais bien sûr, mais aussi hors des limites cantonales.

La section CAS Chaussy s'engage, en outre, à ce que l'identité des personnes, autorités, entreprises, fondations, organismes, mécènes et sponsors qui auront contribué d'une manière importante au renouveau de Tracuit soit largement communiquée, que leur image soit mise à l'honneur dans la nouvelle cabane. Pour ce faire il est aussi possible d'attribuer nommément un don ou un soutien à tel ou tel local, équipement ou installation de la cabane.

Les cabanes sont des refuges et éléments indispensables à la sécurité et à la pratique de la montagne. Les sports alpins sont des activités saines, naturelles, modernes ; ils sont éducatifs, formateurs et exemplaires à plus d'un titre. À cet égard, tous ceux qui soutiennent le RCT peuvent certainement en renforcer leur communication et leur image publique favorablement. La section Chaussy a le plaisir d'offrir cette vitrine prestigieuse et très symbolique.

13. Conclusion

La section Chaussy est parfaitement consciente qu'il reste beaucoup de travail à effectuer jusqu'à l'inauguration de la nouvelle cabane Tracuit, actuellement plus particulièrement en ce qui concerne le bouclage du plan financier. En fonction des succès déjà obtenus, elle est néanmoins confiante dans le résultat des demandes de soutien - qu'elle fait actuellement dans beaucoup de directions – pour y parvenir.

L'enjeu de ce projet, pour la section CAS Chaussy et de tous ceux qui la soutienne, est finalement simple : poursuivre aujourd'hui la tâche des anciens, soit offrir à Tracuit un refuge essentiel, fonctionnel et beau, mais conçu en fonction de l'évolution des connaissances et de la société, pour l'avenir.

14. Annexes à disposition

- Document de travail élaboré par section Chaussy (2006)
- Cahier des charges du concours (2008)
- Rapport du jury, Concours de projet sur invitation pour le renouveau de la cabane Tracuit (2008)
- Notice d'impact sur l'environnement et recommandations (2010)

15. Coordonnées des responsables du RCT

Raymond Tanniger
président de la section CAS Chaussy
La Marionnaz 5
1054 Morrens
021 731 41 88 / 079 212 41 28
presidence@cas-chaussy.ch

Robert Herren,
préposé aux cabanes CAS section Chaussy
La Coche 2
1853 Yvorne
024 466 25 65 / 079 785 79 32
responsablecabanes@cas-chaussy.ch

Aigle, 31 janvier 2012

Le Bishorn et le Weisshorn (arête nord) accessibles depuis la cabane Tracuit

